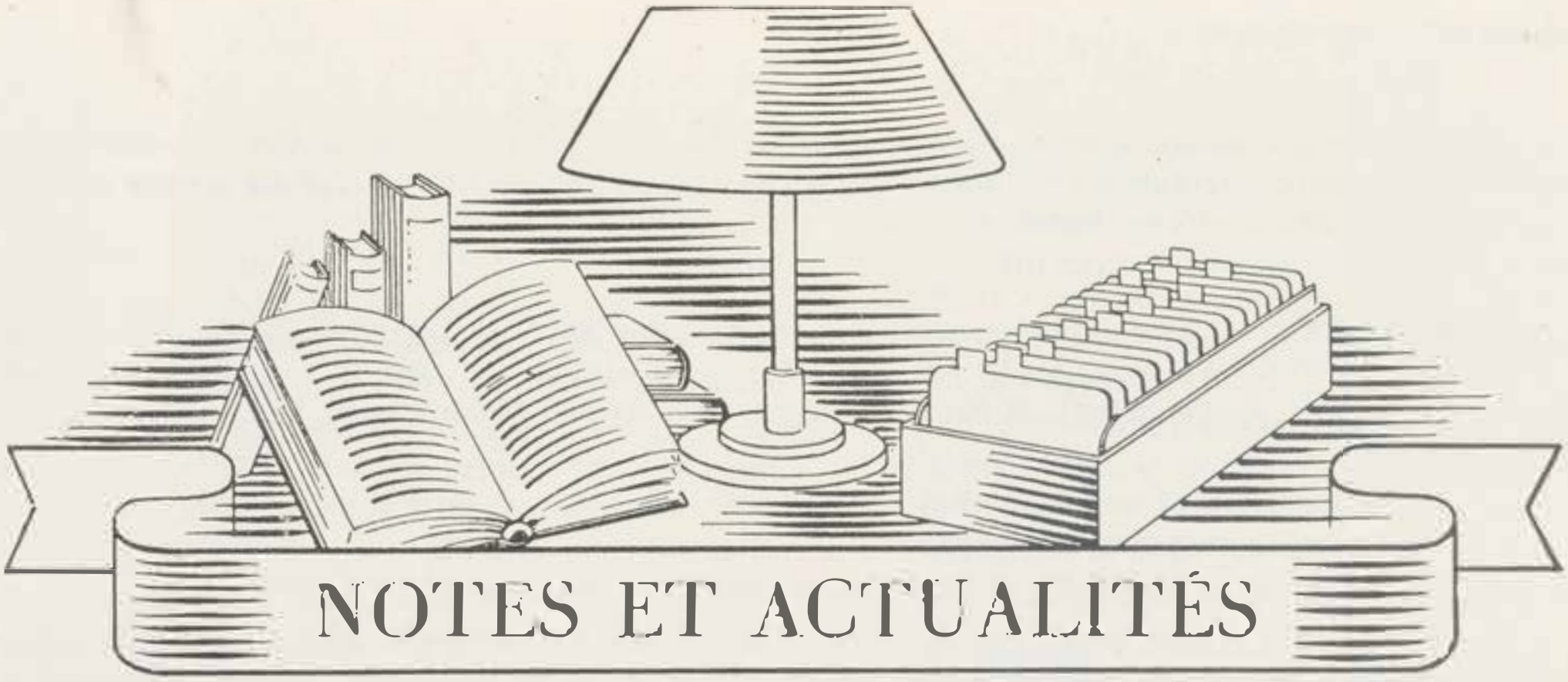

COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ INTERAFRICAIN DE LA MÉCANISATION AGRICOLE

(Ségou, 10-15 avril 1961)

par

G. LABROUSSE

Directeur de Recherches ORSTOM

Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des Cultures Vivrières

Sur l'invitation du Gouvernement du Mali, certains pays membres de la Commission de Coopération Technique en Afrique (CCTA) au sud du Sahara ont délégué des représentants à la deuxième réunion du Comité Interafricain de la Mécanisation Agricole, qui s'est tenue à Ségou du 10 au 15 avril 1961.

Nous nous proposons ci-dessous de faire un bref historique sur les événements ayant précédé cette réunion, avant d'aborder les conditions dans lesquelles s'instaura la Conférence, puis de traiter du déroulement de ses travaux, qui intéressèrent des questions tant techniques, d'information et de recherche... qu'administratives concernant les actions spéciales à promouvoir au sein de la CCTA et pour lesquelles des recommandations ont été formulées, enfin, de tirer des conclusions.

* * *

HISTORIQUE

C'est à Entebbé, lors de la Conférence sur la Mécanisation de l'Agriculture Tropicale (juin 1955), que les pays membres de la CCTA, compte tenu de l'importance que présente le machinisme pour le développement de l'agriculture en Afrique, formulèrent les vœux d'échanger des renseignements sur le développement des opérations de mécanisation agricole menées par chacun d'eux et, pour ce faire, d'installer un Comité spécialisé au sein de la CCTA.

Après approbation de ces vœux, lors de sessions plénières de la CCTA, des réunions d'experts eurent lieu d'abord à Londres, puis à Silsoe, siège du National Institute of Agricultural Engineering (NIAE). Il fut proposé : que le Secrétariat Général technique du Comité Interafricain de la Mécanisation Agricole soit assuré par un fonctionnaire spécialisé du Royaume-Uni, qu'un Bulletin de Liaison international soit publié, que des échanges de renseignements aient lieu, que des réunions périodiques soient prévues, au cours desquelles le point serait fait sur les développements des actions, l'amorce de projets conjoints serait envisagée, etc... Ces propositions furent approuvées en session plénière ; malheureusement le Secrétaire Général désigné se démit de ses fonctions et, de 1957 à 1959, aucune réunion ne put avoir lieu.

En juillet de cette année là, M. Garrard, Commonwealth Liaison Officer auprès du NIAE, ayant été agréé comme Secrétaire Général du Comité ad hoc, la première réunion put se tenir, sous la présidence d'un représentant de la République et de la Communauté françaises. A cette occasion, après qu'une mise au point sur l'évolution des questions de mécanisation agricole depuis Entebbé ait été faite par chaque délégation, des dispositions pratiques furent proposées pour la publication du Bulletin international, les missions en Afrique du Secrétaire Général, les liaisons avec les autres Commissions ou Comités de la CCTA, la désignation de Correspondants régionaux et centraux, la date et le lieu de la prochaine réunion du Comité (vers fin 1960 en Afrique), de préférence à proximité d'opérations importantes de mécanisation agricole qui seraient visitées ; l'étude d'un système uniforme d'essais et de projets conjoints étant remise à une date ultérieure.

Depuis cette époque nous avions eu l'occasion d'entretenir le contact tant avec le Secrétaire Général qu'avec les dix pays ayant bien voulu accepter notre désignation comme Correspondant central en matière de mécanisation agricole tropicale et pour les liaisons avec le Comité ad hoc de la CCTA. Nos interventions vis-à-vis de ces pays avaient eu pour

but, en dehors de notre vocation générale d'informateur spécialisé, essentiellement, d'une part, de les amener à désigner des Correspondants locaux, d'autre part, d'obtenir que soit fournie au Secrétaire Général la matière susceptible d'être utilisée par ce dernier dans le Bulletin international, pour la publication duquel un crédit avait été obtenu de la CCTA. Dans ces deux domaines certaines difficultés se sont fait jour ; toutefois en 1960, nous étions parvenus à rassembler une assez volumineuse documentation, que nous eûmes le plaisir de retrouver dans le premier Bulletin, rédigé en langue anglaise, qui nous parvint en février 1961.

Dernièrement nous eûmes à intervenir plusieurs fois afin que l'invitation formulée par la République du Mali, aux fins de réunir le Comité à Bamako, ne conduisit pas à des difficultés, compte tenu de la réunion du Congrès International Technique du Machinisme Agricole (CITMA) devant se tenir à Paris au début 1961. C'est ainsi que ce dernier se déroula, comme prévu, du 2 au 7 mars, nous avons eu l'occasion de rendre compte de son développement, et que le deuxième Comité Interafricain de la Mécanisation Agricole vient de tenir ses assises à Ségou.

GÉNÉRALITÉS

Par une température assez soudanienne, une vingtaine de personnes représentant : sept pays, quatre organisations professionnelles et internationale, ainsi que la CCTA, se sont réunies à Ségou le 10 avril, à proximité de la Direction Générale de l'Office du Niger (ON). Les travaux se sont poursuivis, sous la présidence très qualifiée du Secrétaire d'Etat à l'agriculture et du Directeur de l'Institut d'Economie Rurale du Mali, pendant cinq jours, le jeudi ayant été consacré à la visite de certaines installations de l'ON.

Plusieurs constatations peuvent être faites en ce qui concerne, d'une part, le nombre de pays représentés, d'autre part, la participation d'observateurs relativement nombreux, ensuite, le « climat » ayant présidé aux travaux.

Pour ce qui est du nombre de pays représentés on ne peut que regretter, d'une part, la faible participation, d'autre part, le peu de communications qui furent portées à la connaissance des délégués.

Pour les pays de langue anglaise, seules la Nigeria et l'Afrique du Sud envoyèrent des représentants.

En ce qui concerne ceux de langue française, outre le Mali, puissance invitante, la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire et la France étaient représentées.

Le Portugal avait envoyé un délégué de l'Angola.

Nous n'avons pas qualité pour apprécier les raisons, qui ont fait que moins de cinquante pour cent des pays adhérant à la CCTA participèrent aux travaux mais nous croyons, au moins en ce qui concerne les pays francophones, que la proximité de la réunion du CITMA, ayant eu pour but, rappelons-le, « la contribution du machinisme agricole au relèvement de la condition humaine, et particulièrement, à l'aide aux pays en voie de développement », n'avait pas été favorable à leur venue à la réunion de Ségou. Nous avions enregistré des doléances, à l'occasion de notre sollicitation de fourniture de documents, sur les difficultés que présentaient une telle fourniture et le déplacement à Ségou presqu'immédiatement après le colloque de Paris.

En conséquence nous n'avons pas été trop surpris de constater que les communications présentées émanaient de pays n'ayant pas eu la possibilité d'en fournir au CITMA.

En ce qui concerne les organisations internationales et professionnelles nous avons enregistré avec plaisir la présence d'un représentant qualifié de la Food and Agricultural Organisation (FAO). Celle-ci, ainsi qu'il était prévisible, envoya à Ségou un autre représentant que celui venu à Paris. Il est vrai qu'elle dispose, à Rome, de plusieurs spécialistes de la mécanisation agricole. Mais nous ne saurions trop insister sur la présence des observateurs envoyés par le Landmaschinen Institut (Université de Goettingen, Allemagne), l'Union Nationale des Constructeurs de Machines Agricoles et Fiat (Italie), le Syndicat Général des Constructeurs de Tracteurs et de Machines Agricoles (France), s'il se révèle là l'intention de diverses Organisations d'intervenir pour apporter, chacun dans son domaine et avec ses moyens, l'assistance technique spécialisée, dont ont besoin les pays africains en cours de développement pour mécaniser leur agriculture, il faut aussi penser que les Unions ou Syndicats en cause prévoient que l'avenir, plus ou moins immédiat, est susceptible de leur apporter des acheteurs nouveaux de matériels, au moment où les agriculteurs de leurs pays d'origine n'auront plus qu'à assurer le renouvellement d'un parc parvenu à saturation.

Pour ce qui est du « climat » ayant présidé au déroulement des travaux, on peut dire qu'il ne fut pas particulièrement favorable à la motorisation des opérations culturales et que de nombreuses interventions ont eu pour but de prôner le développement de la culture attelée ; ceci intéressant spécialement l'intervention de la mécanisation dans les exploitations de type traditionnel : en effet il ne fut pas question, sauf pour un aspect développé pour l'Afrique du Sud, des exploitations de type européen. On peut dire aussi que, nonobstant un désir sincère de coopération, des désirs spéciaux, pouvant aller contre celle-là, se manifestèrent parfois ; par exemple, en ce qui concerne les échanges de vue sur la formation. Nous regrettons que certaines prises de position n'aient pas été suffisamment étayées pour amener les discussions substantielles devant avoir lieu dans une réunion de techniciens au cours de laquelle tous les aspects des problèmes doivent être abordés avant que des conclusions valables puissent être dégagées.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Ainsi que nous l'avons indiqué, ils portèrent sur des questions générales ou particulières techniques et sur les aspects administratifs dominant les actions à conduire au sein de l'organisme spécialisé de la CCTA.

QUESTIONS TECHNIQUES

Successivement furent abordées, sur un plan général : la motorisation, la culture attelée, l'éducation et la formation spécialisées, la recherche des matériels satisfaisants, et, sur un plan plus particulier, les opérations mécanisées susceptibles d'accroître et d'améliorer la production du riz.

Initialement, à l'occasion de l'examen de communications ayant plus ou moins pour but de faire le point sur certaines actions entreprises, la **motorisation** fut mise en cause. A ce sujet il est nécessaire de préciser que si des documents furent commentés, faisant état de mauvais résultats obtenus, particulièrement en zone semi-aride, dans les « opérations »

mettant en œuvre la motorisation, après discussion il fut reconnu :

que les expériences citées ne pouvaient condamner que la motorisation mal appliquée,

que cette dernière ne doit intervenir que pour les cultures riches, ou lorsqu'on a amélioré toutes les conditions permettant d'accroître les rendements des autres cultures,

qu'il faut s'entourer de précautions pour la lancer et ne recourir à elle que là où c'est indispensable,

qu'il convient de bien étudier les différents aspects technique, économique et social, à prendre en considération dans le cadre d'une action déterminée.

Sur un plan plus technique, plusieurs délégués firent état d'un équipement motorisé disparate et de l'insuffisance des études du prix de revient des opérations. L'accord se fit sur la nécessité d'employer des engins bien adaptés, ce qui suppose que des essais doivent être conduits après que seront dégagés nettement les critères caractérisant les conditions locales.

Compte tenu de cela et pour les mêmes régions, l'accent fut mis sur l'opportunité de développer la **culture attelée.** Mais les expériences dont il a été fait état ne sont pas entièrement satisfaisantes. De nombreuses questions se posent. Tout d'abord celle des animaux de trait. Les bovins sont, incontestablement, ceux qui peuvent donner le plus satisfaction ; toutefois, si la question de leur dressage est facilement résolue, ils ne sont pas toujours disponibles en nombre suffisant pour les agriculteurs. Le cheval est souvent considéré comme un animal noble. Mais on admet, plus ou moins rapidement, l'opportunité de l'utiliser pour tracter certains matériels. Des essais assez satisfaisants ont été réalisés avec les ânes, attelés en flèche, ne développant malgré cela que peu d'effort de traction. Mais pour ces différents « tracteurs » il n'existe pas encore suffisamment d'engins adaptés aux possibilités de traction, aux travaux à effectuer et... aux bourses des agriculteurs. Par ailleurs la culture attelée doit être le moyen de rénover les méthodes de culture traditionnelle, en appliquant le mixed-farming. Mais là on se heurte à des coutumes ancestrales et, si des habitudes se créent, il y a encore toute une éducation à dispenser pour que l'alimentation, les soins désirables, soient accordés aux animaux et que le fumier soit, d'une part, produit dans de bonnes conditions, d'autre part, transporté sur les champs, enfin, enfoui de la meilleure façon possible. Il convient d'ailleurs de ne pas transposer directement des méthodes de culture attelée appliquées depuis longtemps dans les régions tempérées ; l'expérience des « fermes pilotes », nécessitant souvent une mise de fonds importante et un changement radical de la conduite des spéculations agricoles, l'a bien montré.

Il reste que les matériels pris individuellement, par exemple au Mali la charrue, la houe, la charrette, ne permettent pas de façon aussi complète qu'il serait désirable d'assurer l'éducation spécialisée des agriculteurs ne disposant pas ainsi de tous les engins, dont ils auraient besoin. Plutôt que de compléter le parc individuel avec d'autres engins, certains techniciens prônèrent l'utilisation de porte-outils polyvalents. Mais, là encore, on se heurte à de sérieuses difficultés d'adaptation précise aux conditions locales et de financement initial relativement important.

Nonobstant ces diverses préoccupations, les délégués rassemblés ont été d'accord sur la nécessité de pousser les expériences en ce domaine et d'inviter les constructeurs spécialisés à se pencher sur les problèmes que pose l'adaptation aux conditions locales du matériel ad hoc. Un exemple doit être cité : la charrette, qui psychologiquement s'introduit facilement, car elle donne satisfaction aux besoins de transport des personnes et des produits. Elle doit être un élément du développement rationnel du mixed-farming, puisqu'elle permet le transport de paille et de nourriture des animaux vers les étables, ainsi que celui du fumier vers les champs, en même temps qu'elle entretient toute l'année les animaux en état de dressage satisfaisant. Malheureusement les modèles importés sont souvent trop coûteux, ce qui conduit à des fabrications locales, plus ou moins artisanales, à l'aide de trains de roues importés, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont trop lourdes comparativement à leur charge utile et aux possibilités de traction des animaux, pas toujours très résistantes ni bien adaptées aux conditions d'utilisation, tout en étant relativement coûteuses. Il semble, à condition que les désirs soient bien exprimés par les conseillers des utilisateurs et de façon concertée entre différentes régions, que les constructeurs spécialisés pourraient trouver là des débouchés importants, en mettant sur le marché des engins légers, solides et peu coûteux. Une enquête, menée par le NIAE, pour l'Est Africain de langue anglaise, paraît avoir conclu dans ce sens. La question est d'importance car, l'idée de la primauté de l'utilisation de la charrette pour le développement rationnel de la culture attelée se dégage.

Encore que ce qui suit puisse être interprété différemment, on ne peut passer sous silence une tentative de la FAO pour fournir, à certains pays d'Afrique tropicale, des modèles d'engins de culture attelée simples et facilement réalisables par les artisans de village, tout en étant susceptibles de donner satisfaction aux utilisateurs. Il paraît que le but de cette initiative n'a pas été compris, et que les destinataires des prototypes en cause ne les ont pas utilisés. En conséquence, nous pouvons tirer de cet échec la confirmation de l'impression que les matériels d'importation solides, simples, peu coûteux et bien adaptés sont désirés.

Une idée a été avancée, consistant à chercher à connaître les moyens financiers dont peut disposer l'agriculteur, pris individuellement, de façon à orienter les constructeurs sur la fabrication d'engins répondant à ce critère. Cette façon d'aborder le problème est très séduisante ; malheureusement, les problèmes techniques à résoudre sont souvent très différents selon les pays et, en conséquence, les matériels nécessaires varient, ce qui conduit obligatoirement à des fournitures variables en prix. Il reste que, pour certaines régions comparables, un effort devrait être tenté dans ce sens, qui permettrait aux fournisseurs de matériels de serrer de plus près une des conditions de développement du marché.

En fait, à Ségou, on est arrivé à ce problème qui figure déjà dans les conclusions des travaux du CITMA : le **financement** initial des achats. La solution qui consiste, à peu près partout, à recourir au crédit agricole, ne paraît être immédiatement applicable de bonne façon que si les agriculteurs, groupés au sein de mutuelles, apportent à l'organisme de crédit une caution collective. Des exemples ont été donnés, montrant que cette application est bonne et susceptible d'être utilisée dans bien des cas. L'intervention bénéfique des coopératives en la matière n'a pas été oubliée, mais il a été reconnu — là comme dans d'autres conférences CCTA — qu'il

convient d'éduquer les agriculteurs en matière de coopération.

Toutes ces questions de mécanisation : motorisation dans certains cas, culture attelée dans la majorité des spéculations des zones soudano-sahéliennes, impliquent une **éducation des utilisateurs.** A ce titre, un point de l'ordre du jour faisait état des possibilités d'assistance technique que pouvait apporter la Fondation d'Assistance Mutuelle en Afrique au sud du Sahara (FAMA) aux Gouvernements membres de la CCTA.

Il est assez remarquable de constater que seul le document fourni par le Ghana faisait état à ce sujet de suggestions et de propositions (spécialement pour la motorisation) se rapportant au point 5 de l'ordre du jour. Il n'en reste pas moins que cette question de formation fut copieusement discutée. Malheureusement ses différents aspects ne purent être abordés. L'idée générale dégagée est que chaque Gouvernement veut agir lui-même en ce domaine, spécialement pour la culture attelée, tout en désirant que la CCTA et la FAMA, ainsi que la FAO, lui apportent une aide directe.

On voit difficilement comment les organisations en cause pourront satisfaire des demandes aussi conséquentes en nombre. La question préjudicielle à résoudre est celle de la formation des futurs instructeurs nationaux, qui devront être initialement sélectionnés. Sur celà, tous les délégués ont été d'accord. Ensuite, une majorité s'est dégagée pour désirer que ces instructeurs soient polyvalents, particulièrement pour les matériels de culture attelée et de transformation des produits agricoles, et formés pendant des stages devant durer au moins une saison culturale ; l'accord ne put se faire sur la nécessité d'introduire là, de façon générale, les questions de défense des cultures.

Pratiquement, compte-tenu du fait que le nombre des pays participants était insuffisant pour qu'une doctrine sûre soit dégagée, permettant à la FAMA d'orienter son action, le Secrétaire Général du Comité Interafricain de la Mécanisation Agricole doit entreprendre, en liaison avec la FAMA, une enquête auprès des Etats membres de la CCTA, afin de connaître les besoins, qualitatifs et quantitatifs, pour en tirer des conclusions générales, à faire parvenir aux Gouvernements avant d'envisager quelqu'action que ce soit.

Sous l'angle de l'**adaptation des matériels** agricoles et des perfectionnements à y apporter, la réunion ne pouvait, à l'évidence, dégager des idées générales à appliquer par chacun, étant donnée la variété des écologies, des structures agricoles, des spéculations, etc., en cause.

Il fut reconnu que la recherche des solutions ne pouvait être trouvée de façon rationnelle qu'à l'intérieur de **Conseils permanents spécialisés,** groupant les représentants des différentes parties intéressées au développement de la mécanisation agricole, soit : de la puissance publique, des utilisateurs de matériels, de la profession du machinisme agricole (constructeurs et, éventuellement, importateurs). Il est très intéressant de noter que, là aussi, la réunion de Ségou s'est orientée sur l'une des conclusions formulées sous forme de vœux au CITMA. Les Conseils en question, dont l'opportunité de la création a été abordée de façon incidente, auront notamment pour but de diriger les recherches et de leur donner l'impulsion nécessaire.

Dès à présent les échanges sur les matériels ayant donné satisfaction dans les expériences conduites de part et d'autre doivent avoir lieu, soit sous forme d'éléments descriptifs (nomenclature, plan) lorsque les engins peuvent être construits localement de façon correcte, compte tenu de l'infrastructure industrielle ou artisanale en place, soit sous forme du matériel lui même, éventuellement accompagné d'un technicien qualifié très au courant de tous les modes d'utilisation possibles.

En dehors des questions Bulletin, Correspondants, Réunions ultérieures, sur lesquelles nous nous proposons de revenir, deux points importants de l'ordre du jour furent abordés ; mais ils peuvent être considérés comme n'en faisant qu'un seul. En effet il s'agissait du **RIZ,** examiné sous l'angle général des méthodes de production avec les matériels utilisés pour ce faire, et de la visite de certaines installations de l'Office du Niger ; cette dernière pouvant être considérée, jusqu'à un certain point, comme une application pratique de riziculture étant donnée l'importance superficielle actuelle occupée par le paddy dans les spéculations agricoles conduites sur l'Office.

Il est bien évident que la question de la culture mécanisée du riz ne pouvait être traitée dans le peu de temps, qui lui avait été imparti dans l'ensemble de l'ordre du jour. En l'abordant, le Secrétaire Général du Comité le précisa bien, mais il tint à attirer l'attention des délégués sur divers points particuliers.

Parmi ceux qui furent ainsi, nous ne dirons pas discutés mais plutôt effleurés et qui, par le nombre de questions incidentes soulevées, montraient justement que le problème méritait une étude dans les différents Etats avant qu'une réunion leur soit entièrement consacrée, celui du **repiquage** retint le plus longtemps l'attention. Puisque c'est une méthode utilisée, particulièrement en Extrême-Orient, pour accroître les rendements et nettoyer des terres pouvant être envahies par les adventices se développant à l'occasion d'une monoculture non assolée, et qu'on était là pour examiner les aspects de matériels agricoles, il fut question naturellement des engins susceptibles, d'une part, de préparer le sol pour le repiquage, d'autre part, des repiqueuses elles-mêmes, enfin, des appareils permettant le désherbage soit avant le repiquage soit entre les lignes repiquées. Comme, là aussi, on parla surtout de culture attelée, les constatations furent que les engins utilisés, soit en Extrême-Orient, soit dans certains pays ou régions du sud de l'Europe, n'étaient pas suffisamment connus en Afrique tropicale et qu'un effort devait être fait dans ce sens. Des renseignements furent échangés sur les matériels motorisés.

Pour ce qui est de la récolte, on constata, une fois de plus, qu'entre la faucille et la moissonneuse-batteuse, les différents matériels préconisés ne donnaient pas souvent satisfaction soit sous l'angle technique, soit sous celui économique, et que la faux, considérée comme outil présentant une amélioration sensible du point de vue de la productivité du cultivateur, était le plus souvent à proscrire, compte tenu de l'égrenage auquel son emploi conduit dans la zone soudano-sahélienne, les variétés ne s'égrenant pas étant difficiles à trouver.

A l'occasion d'un exposé spécial, fait par un représentant du Service du Développement Rural du Mali, sur le **battage mécanique** réalisé avec des unités (tracteur-batteuse) se déplaçant sur les casiers rizicoles aménagés de la région de Ségou et traitant à façon la récolte des colons africains, la rentabilité de l'opération fut avancée, étant donnée la possibilité de récupération immédiate du coût de l'intervention auprès des bénéficiaires, laissant à l'entreprise coopérative une faible partie